

## Conseil municipal du 6 Avril 2018

Outre le budget qui a occupé une partie de la soirée, d'autres points étaient à l'ordre du jour de ce conseil municipal.

### 1) Taux d'imposition 2018

Si les bases de calcul changent, les taux restent inchangés, soit 13,78 % (habitation), 10,29 % (foncier bâti), 15,44 % (foncier non bâti) et 11,95 % (CFE).

### 2) Subventions versées

Identiques aux années antérieures, elles sont de 100 € (ADP3P), 100 € (ADMR), 230 € (Sapeurs-Pompiers), 60 € (Souvenir français), 50 € (Club des Résidents de Lamarche), 230 € (Organisateurs du 14 Juillet) et 50 € (Fanfare de Monthureux).

### 3) Comcom : Compétence ZAE

La Communauté de Communes veut créer 3 zones d'activité économique sur 3 communes : Robécourt, Lerrain et Dombrot le Sec en s'octroyant un droit de péremption à des tarifs différents selon les sites.

Jacques Fourcade par principe, s'oppose à cette proposition en votant contre.

### 4) Comcom : Adhésion syndicat mixte EPTB

La Comcom envisage d'adhérer au syndicat Saône et Madon sur la gestion des fleuves et des rivières ainsi que la prévention des inondations à l'échelle des bassins versants et des sous-bassins.

### 5) SMIC : Adhésions 2018

Plusieurs communes ou syndicats scolaires (Etival-Clairefontaine, Frebécourt, Puzieux, Le Tholy ..... ) et même le SDANC envisagent d'adhérer au syndicat d'informatisation des Vosges. Adopté à l'unanimité.

### 6) SDEV : Adhésion 2018

Le contrat avec le Syndicat d'Electrification des Vosges est prolongé jusqu'en 2 022.

### 7) Indemnité du trésorier

Un nouveau percepteur, Sébastien Douillet, a été nommé le 1<sup>er</sup> Septembre 2 017 et son indemnité de Septembre à Décembre 2 017 s'élève à **68,59 €**.

### 8) CDG : RIFSEEP

Ce nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat, évoqué lors du conseil municipal du 13 Octobre 2 017, revient à l'ordre du jour et il est adopté à l'unanimité même si seul le maire peut octroyer des primes aux trois agents de la commune.

### 9) Travaux sylvicoles

Un devis de l'ONF de **1 272 € TTC** est présenté concernant des travaux sur la parcelle 22 mais il est refusé et les travaux repoussés.

### 10) Devis chauffe-eau

Un devis de l'entreprise Sanitech avait été présenté lors du conseil municipal du 10 Novembre 2017. Si aucun vote n'avait eu lieu, le sujet revient à l'ordre du jour et le devis de remplacement du chauffe-eau pour un montant de **638,50 €** est accepté. Nous regrettons cependant l'absence de plusieurs devis ...

*Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.*

## La petite gazette senaïsoise n° 24 (Avril 2018)

Peu de temps après la dernière gazette où vous avez pu découvrir la liste des Maires du village, liste qui a semblé vous intéresser vu la fréquentation en hausse de notre site internet, voici une nouvelle gazette consacrée en grande partie au budget municipal 2017 et aux prévisions 2018.

Bonne lecture et attention aux maux de tête avec tous ces chiffres....

Une lectrice du village découvrant le nom des maires s'est souvenue d'un auteur de contes, Albert Philiponet, arrivé en 1925 à Senaïde à l'âge de 8 ans et résidant à l'époque dans l'actuelle maison de Marie-Rose Groslevin. Sans doute avait-il un lien de parenté avec Gaston Philiponet, maire du village de 1935 à 1947 ? En parcourant son livre, on découvre de nombreuses anecdotes sur le village.

Une naissance est venue égayer le foyer de M. Carlier et sa compagne et nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à cet enfant et à ses parents.

*N'hésitez pas à consulter notre site internet :*

*<http://senaide88.e-monsite.com>*

Plusieurs questions ont fait l'objet de discussions lors du dernier conseil municipal.

Le dépotoir près du cimetière est destiné à recevoir les fleurs ou pots et ne doit pas servir de poubelle pour bouteilles, cannettes ou autres détritiques ...

La fanfare de Monthureux sur Saône se propose de venir pour une répétition à Senaïde. Cette demande est réitérée depuis plusieurs mois déjà.

Il serait opportun d'aménager le parking derrière la mairie (terre à niveler).

La société Losange qui gère la fibre optique devait venir au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

La rue principale du village sera refaite par le Conseil Départemental au cours de l'année 2 018.

La trésorerie de Lamarche devrait fermer ses portes en septembre prochain car, d'après le ministre des Comptes Publics, sa situation serait classée « parmi les plus fragiles du département » et cette fermeture acterait le départ de ses services vers la perception de Darney.

*Ont participé à l'élaboration, au financement et à la distribution de cette gazette Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Stéphane Menestrel et Michel Pierdon.*